

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NURET LE FERRON**

Séance du 17 mars 2023

- afférents au C.M. : 11
- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Nuret le Ferron, dûment convoqué le 7 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur JEUNESSE Hervé, Maire.

Présents : Madame JUNQUET Pascale, et Messieurs, BEURIER Didier, CAILLAUD Ludovic, FAUCONNIER Raymond, PERRAGUIN Stéphane et PINSARD Antony, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : Madame CARTIER Judith ayant donné procuration à Madame JUNQUET Pascale et Monsieur LAFORET Hervé ayant donné procuration à Monsieur PERRAGUIN Stéphane.

Secrétaire de séance : Monsieur FAUCONNIER Raymond

**AVIS SUR LE PROJET DE BIOMASSE DANS L'USINE DE PRODUCTION DE  
CHAUX DE SAINT-GAULTIER**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société LHOIST France OUEST, localisée sur la commune de Saint-Gaultier, a déposé un dossier de Demande d'Autorisation environnementale Projet Biomasse.

Vu le courrier du Préfet en date du 6 mars 2023 précisant que conformément à l'article R. 181-38 du code de l'environnement, il nous invite à réunir le conseil municipal pour donner un avis avant le 12 mai 2023 concernant ce projet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à 8 voix pour et 1 abstention, de donner un avis favorable sur le principe de ce projet de biomasse sous réserve de contrôles réguliers par les services compétents concernés.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,  
Nuret le Ferron, le 20 mars 2023



**SOUS-PRÉFECTURE  
ARRIVÉ LE**

**22 MARS 2023**

**LE BLANC**

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire compte tenu de :  
- la transmission en sous-préfecture le :  
- sa réception en sous-préfecture le :  
- la publication le : **21 MARS 2023**  
Le Maire,